

Fiche

I. La langue, un élément d'identité

- Être francophone, c'est **parler la langue française**. En France, la République ne reconnaît qu'une seule langue officielle : le français. La langue est donc un élément constitutif de l'identité de tous les habitants de notre territoire.
- Dans certains États (Espagne, Belgique...), plusieurs langues (officielles) sont pratiquées au sein d'une même population. La langue est alors un élément de différenciation entre les habitants d'un même territoire.
- À l'inverse, en France, dès la Révolution française, la République a décidé de faire de la langue française un **élément d'unification de la Nation**. Imposée dans l'administration, les écoles, la langue constitue aussi le symbole de l'égalité entre tous les habitants de la France. Être citoyen français, c'est donc parler français.

II. L'organisation de la francophonie

- Avec plus de 200 millions de locuteurs, la langue française est présente sur tous les continents. Ces francophones se localisent majoritairement en Afrique, en Asie du Sud-Est (dans les territoires des anciennes colonies françaises), au Canada.
- L'**Organisation internationale de la francophonie (OIF)** réunit 84 États autour du partage de la langue, de la culture et des valeurs de la France. Dans ces États, le français peut avoir un statut de langue officielle et/ou de langue d'administration.
- Cette organisation, créée en 1967, veut être un lieu de rassemblement autour d'une identité francophone. Le 20 mars est la journée internationale de la francophonie et les États membres de l'OIF se réunissent tous les deux ans lors de sommets internationaux. Tous les quatre ans, des jeux internationaux de la francophonie sont organisés.

III. La francophonie et ses valeurs

- L'Organisation internationale de la Francophonie veut être aussi le relais de valeurs ou de principes revendiqués et portés par la France. Ses membres se réunissent autour des idées de diversité culturelle, de la promotion de la démocratie et de l'état de droit ou encore de la défense de l'environnement. Elle cherche à apporter une expertise sur les questions éducatives et notamment concernant la promotion de l'enseignement et la diffusion de la culture francophone.
- Enfin, l'OIF est aussi un lieu de dialogue cherchant à favoriser la paix entre les États membres et la coopération en soutenant l'aide au développement des États francophones.